

**M. Gillespie:** Une grave pénurie sévit mais on m'a également assuré que les producteurs feraient tout leur possible pour approvisionner les ébénistes.

**M. l'Orateur:** La présidence donne la parole au député de St. Catharines pour une question supplémentaire.

**M. Trevor Morgan (St. Catharines):** Une autre question pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Ne convient-il pas qu'il existe actuellement au Canada une pénurie de bois pour la construction de maisons?

**M. Gillespie:** Une telle pénurie sévit actuellement à l'échelle mondiale.

\* \* \*

### LES PÊCHES

#### DEMANDE DE DÉPÔT DE L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN RELATIF AUX ARRANGEMENTS DE PÊCHE

**M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Pêches. Va-t-il déposer à la Chambre une copie du texte de l'accord récemment négocié avec les États-Unis relativement à des arrangements réciproques de pêche.

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches):** Oui, nous sommes prêts à le faire, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

### L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

#### LA RUMEUR DE DIVULGATION D'UN DOCUMENT MINISTÉRIEL—LA POSSIBILITÉ D'UNE ENQUÊTE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je regrette de l'interrompre mais j'aimerais poser une question au très honorable premier ministre. A-t-il, au cours des deux dernières semaines, lancé ou fait lancer une enquête sur des fuites touchant un document ministériel et, si oui, ledit document portait-il la date du 17 mai?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne puis dire de mémoire s'il y a eu enquête à une date particulière ou en rapport avec un document portant une date particulière, mais je puis affirmer que, dans les cas de fuite, j'ai donné pour directive permanente que les ministères d'où semble émaner une fuite mènent une enquête au sein de leurs services afin de tenter d'en relever la source. Il faut que le caractère confidentiel des renseignements fournis par les hauts fonctionnaires soit respecté pour assurer le bon fonctionnement des gouvernements qui les reçoivent.

**M. Stanfield:** Le premier ministre pourrait-il nous dire si en fait une telle enquête a été instituée au cours des deux dernières semaines à propos de la fuite d'un document ministériel?

### Questions orales

**M. Trudeau:** Je le suppose, monsieur l'Orateur. Lorsqu'on m'a parlé ce matin de la possibilité d'une fuite concernant un document ministériel, j'ai répondu que nous tenterions d'en connaître la source.

\* \* \*

### LA FONCTION PUBLIQUE

#### LA PRISE DES EMPREINTES DIGITALES DES FONCTIONNAIRES—DEMANDE D'EXPLICATION

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'ai demandé au premier ministre il y a dix jours environ si l'on prenait les empreintes digitales de tous les fonctionnaires. Depuis lors, je suis allé aux renseignements et, sauf erreur, c'est bien le cas: on prend les empreintes de tous les fonctionnaires, de toutes les catégories, employés par la Commission de la Fonction publique. Le fait-on pour permettre de retracer les coupables des fuites maintenant devenues si fréquentes?

● (1530)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'ai vérifié et, sauf erreur la réponse est non. On ne prend pas nécessairement les empreintes digitales de tous les fonctionnaires, mais de certaines catégories seulement, ainsi que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration l'a reconnu dans le cas particulier dont on a fait état.

**M. Woolliams:** Dois-je comprendre, à la réponse du premier ministre, que les fonctionnaires ne sont pas tous tenus de fournir leurs empreintes digitales?

**M. Trudeau:** Oui, monsieur l'Orateur. Du moins, autant que je me souviens. Si je me trompe, j'apporterai les corrections nécessaires plus tard au cours de la journée ou demain.

\* \* \*

### LE LOGEMENT

#### TORONTO—DEMANDE D'ABANDON DU PROJET DE HAUSSE DES LOYERS DES PERSONNES ÂGÉES

**M. Terry Grier (Toronto-Lakeshore):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Est-il en mesure aujourd'hui d'assurer à la Chambre qu'après le 31 mai, date à laquelle le moratoire de 60 jours doit prendre fin, on ne donnera pas suite au projet d'augmenter les loyers des personnes âgées dans la région de Toronto? S'il ne l'est pas, voudrait-il nous dire s'il le sera demain au plus tard?

**L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, la société Metropolitan Toronto Housing est un organisme sans but lucratif et je lui ai présenté une proposition visant à la transformer en société de logement social. Par conséquent, je lui ai offert une contribution fédérale de 50 p. 100 pour maintenir ses loyers à l'échelle du revenu des locataires. J'espère donc que, de cette façon, la société de logement pourra garder ses loyers aux taux actuels. Des entretiens ont lieu entre la Société centrale d'hypothèques et de logement et cet organisme, sous réserve, bien entendu de l'approbation de la Toronto Housing Corporation, mais j'ose espérer que l'on en arrivera à cette conclusion.